

## **REUNION DU 02 JUIN 2009**

**Le deux Juin Deux Mil Neuf à 20 heures 30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M BAR, Mme AUBRY, M CHENNEVIERE, M. LEMUNIER, Mme GUILLEMETTE, M HUARD, M. VALLEE, M VICTOR, Mme JOURDAN, M. SOULARD, M. RENARD.

**ABSENTS EXCUSES** : M FERREY (1 pouvoir), Mme MAUPAS (1 pouvoir)

**DEMISSIONNAIRES** : Mme BOULAN, Mme SOHIER

**Secrétaire de séance** : Nathalie GUILLEMETTE

### **Présentation du P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de développement Durable)**

Monsieur POULAIN, de la Société TECAM, est venu présenter le P.A.D.D qui définit les grandes orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune. C'est une étape importante qui précède la détermination des règles d'occupation des sols.

Le projet communal se décline autour de 5 objectifs stratégiques :

1°) Préserver l'équilibre sociodémographique de la commune en rendant possible l'accueil d'environ 80 ménages supplémentaires à échéance du P.L.U (10-15 ans) et en privilégiant les jeunes ménages.

2°) Assurer un développement maîtrisé de l'habitat et diversifier l'offre des logements en facilitant la réhabilitation du bâti ancien et permettre aussi l'intégration de constructions nouvelles.

3°) Organiser un développement et un fonctionnement urbain cohérent et respectueux du cadre de vie des habitants, en visant l'aménagement et le confortement d'une « nouvelle » centralité le long de la RD 133a et en renforçant les équipements publics.

4°) Améliorer la circulation dans le centre bourg en développant le réseau des circulations piétonnes et cyclables.

5°) Soutenir le développement économique en confortant les activités économiques existantes et veiller à répondre à leurs besoins et maintenir aussi l'activité agricole sur le territoire.

### **Achat logiciel cimetière**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le prestataire informatique de la commune a présenté un logiciel de gestion de cimetière. Cet outil pourrait s'avérer très utile pour la commune afin de gérer au mieux les emplacements et la reprise des concessions.

Le prix de base est de 3 229 € T.T.C, pour la version complète avec photos le prix serait de 7189€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'opter pour le prix de base.

### **Reprise de concessions**

Une délibération est prise autorisant le Maire à faire reprendre les concessions abandonnées pour lesquelles les démarches ont été effectuées par la Mairie.

D'autre part, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un travail important sera à faire concernant le cimetière. En effet différents travaux seront à envisager à savoir : murs, poteaux de barrières, grilles, cabane, caveau provisoire, colombarium. Des devis sont demandés.

## Questions diverses

- ↪ Monument aux Morts : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une entreprise de nettoyage nouvellement installée à Saint Omer est venue se présenter à la Mairie. Une proposition de nettoyage en profondeur du Monument aux Morts a été faite pour un montant de 394,68 € T.T.C. Le devis est accepté et l'Entreprise sera autorisée à poser auprès un petit panneau publicitaire.
- ↪ Babyfoot : Une demande a été faite concernant le baby foot qui est stocké à l'ancienne salle des fêtes, pour l'installer dans la salle de réunion du local foot. Le conseil municipal pense qu'il serait préférable de réfléchir sur la mise en place d'un local pour les jeunes dans l'ancien presbytère (bibliothèque, ludothèque...).
- ↪ Marché : Pour le marché de Juillet/Août, le tour de la fontaine Place du Tripot, restera libre, les commerçants ambulants seront Rue de la Poste. Les arrêtés de circulation seront pris et la Rue de la Poste sera barrée du rond-point jusqu'au bar « Le Chester ».
- ↪ C15: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un des véhicules de la Commune a de gros problèmes mécaniques. Le montant des réparations pouvant s'avérer exorbitant, une proposition d'achat d'un véhicule neuf a été faite. Le conseil municipal doit réfléchir sur la suite à donner.
- ↪ Sanicanin : Les déjections canines envahissent de plus en plus les trottoirs de la commune. Le conseil municipal a décidé d'acheter 3 distributeurs de sacs avec poubelles pour le bourg.
- ↪ Visite du SDEC : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour des compléments d'éclairage public à différents lieux de la Commune.
- ↪ Divers :  
Logement de l'école maternelle : la commission des travaux va se réunir pour définir les différents travaux à faire et demander les devis pour monter les dossiers de demandes de subventions.

**La séance a été close à 23H10**